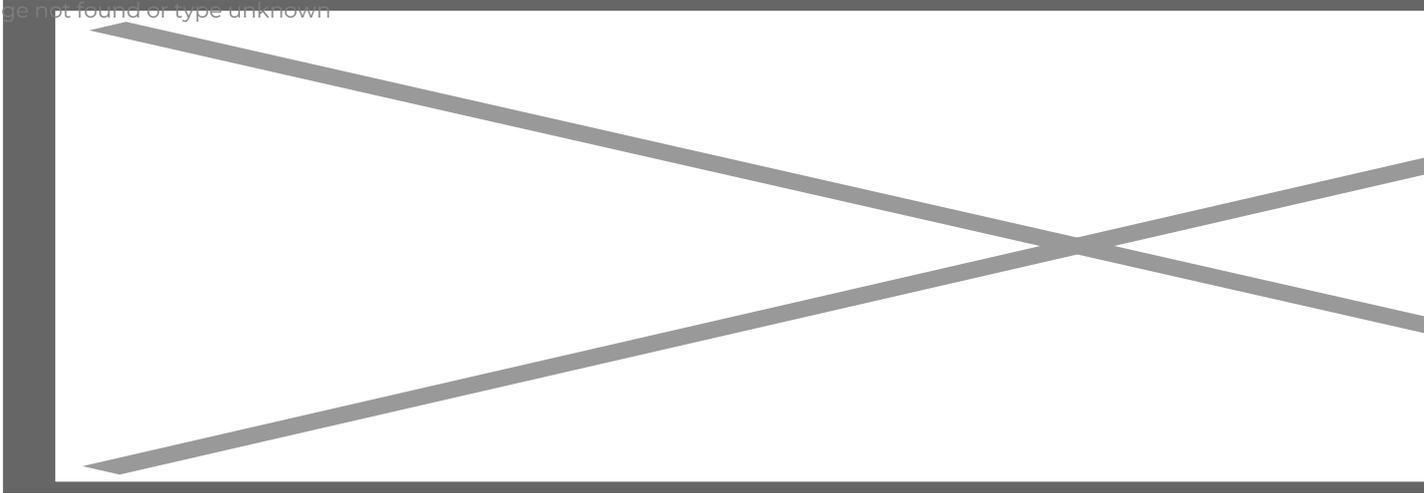


Région Languedoc-Roussillon

Comment bénéficier d'une bourse pour assister au congrès national de Dunkerque ?

Image not found or type unknown



Le 68ème congrès de l'ABF se déroulera à Dunkerque du 8 au 10 juin 2023.

Il aura pour thème : "Collections, les bibliothécaires sortent de leurs réserves". Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !

L'ABF Languedoc-Roussillon propose deux bourses pour y assister.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes remplissant les critères suivants :

- Les adhérent·e·s ABF à jour de leur cotisation annuelle
- Des agent·e·s de catégorie C ou B, des salarié·e·s du privé, des bénévoles (avec une priorité pour les catégories C et les personnes n'ayant jamais participé à un congrès)

CE QUI EST PRIS EN CHARGE

- L'inscription au congrès (hors repas et soirée).
- Les frais de transport (en train, 2e classe) peuvent être pris en charge par le groupe régional, sur justificatifs.
- Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge avec un plafond de 80€ par nuitée.

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

- Fournir les justificatifs originaux nécessaires au remboursement de leurs frais ;
- Faire un retour avant fin novembre de cette expérience : les séances auxquelles vous avez assistés, vos impressions, des photos, des anecdotes...

Pour candidater, vous devez envoyer un mail où vous décrirez les raisons pour lesquelles vous avez envie d'assister à ce congrès (quelles sont les interventions qui vous intéressent le plus et pourquoi ? en lien avec votre situation professionnelle), à cette adresse : abf.languedoc.roussillon@gmail.com , avant le 30 avril.

[Toutes les infos sur le congrès sont là](#)